

Syndicat des Coaches de Basket

PARIS Gare de Lyon	REUNION de BUREAU	PV 2008-28 Décembre
------------------------------	------------------------------------	-------------------------------

Présents : J.Ruiz, F.Charneux, M.Pouillot, D.Servant, A.Weisz

Excusés : F.Sarre, JP.Rebatet, J.Moreau,

Absent : R. Gaume

I – Appel à cotisation :

Le nombre d'adhérents cotisants pour l'année 2008 est en recul par rapport à l'année précédente.

La principale raison semble d'ordre pratique et concernerait les modalités de sollicitation des adhérents (peu de relances par courrier papier et autres...)

Pour l'année 2009 la relance des adhérents non à jour de cotisation doit être une priorité basée sur une sollicitation plus méthodique et personnalisée.

Lettre d'info et site Internet doivent être les principaux vecteurs de cette démarche. D'autres moyens peuvent être utilisés (réseaux personnels, sollicitation téléphonique, consultations, courriers et contacts...)

Pour faciliter le suivi des adhésions, le retour des courriers se fera au secrétariat (M.Pouillot, Annecy). Ensuite sera faite la mise à jour du fichier « ADHERENT », avant envoi à la trésorerie.

II – Elections 2009 :

L'année 2009 est électorale. L'assemblée générale aura lieu le 21 juin 2009 à PARIS. L'endroit précis reste à déterminer.

Les échéances proposées pour l'élection sont les suivantes:

- 15 janvier au 15 février : information de l'AG et appel à candidature
- 1er au 15 mars : publication de la liste de candidats
- 1er au 31 avril : vote par correspondance
- 21 juin : vote sur place, puis dépouillement.

Il est souhaitable, dans le cadre d'une communication externe, de solliciter des personnes susceptibles d'intégrer le futur bureau.

Il est évoqué la possibilité de relier l'AG à un CLINIC. José Ruiz prend en charge ce dossier. Un échange avec un autre sport est envisageable (Hand Ball, Foot...)

Notre adhésion à la FEP peut nous faciliter cette démarche.

José Ruiz doit trouver la salle correspondante aux besoins de cette AG.

III – Représentation Syndicale :

Dans la perspective de la mise en application de la nouvelle loi sur la représentation syndicale (2012), la FEP a entrepris des solutions et pris contact avec des centrales syndicales.

Une rencontre avait eu lieu en Novembre avec la CFDT.

José RUIZ et les Présidents des autres syndicats (UNECATEF, TECH XV, 7MARTER...) ont rencontré le 19 décembre François CHEREQUE et les dirigeants de la CFDT.

Les enjeux d'avenir peuvent se résumer à « **intégrer une structure représentative ou bien perdre toute existence dans le dialogue social** »

Une convention de fonctionnement nous a été proposée. Tous les membres du bureau auront connaissance de cette convention pour une étude approfondie.

Cette convention respecte un certain nombre de points :

- facilité de financement (participation à la confédération seulement par nos cotisations)
- représentativité dans nos secteurs spécifiques respectifs
- liberté d'opinion politique

L'engagement avec la CFDT nous apporterait moyens logistiques, conseils juridiques et sociaux, formations sur l'ensemble du territoire national.

La FEP restera une structure de communication et de réflexion technique.

Une très importante action d'information doit être entreprise vers les adhérents sur cette orientation d'avenir par :

- #1 – information sur la loi (lettre d'info + site + contacts et rencontres).
- #2 – information sur les perspectives pour le SCB (intérêts et limites)
- #3 – informer sur la décision d'orientation du SCB et la mise en application consécutive (courrier personnalisé aux adhérents).

L'échancier de cette communication reste à déterminer.

IV – Commission mixte paritaire (CMP) :

Depuis septembre 2008, le SCB Préside la Commission Mixte Paritaire de l'accord collectif du Basket Pro.

Les négociations abordées par le SCB, portent sur :

- création d'un statut de Directeur de Centre de Formation
- revalorisation des « minima » salariaux
- réorganisation du secteur de la formation
- précisions sur la rédaction du texte.

Jusqu'ici les négociations ont peu progressé. La prochaine réunion de la CMP le 19 février 2009.

V – Informations diverses :

1- Séminaire des entraîneurs de centre de Formation :

Le séminaire des entraîneurs de centre de formation se déroulera du 18 au 20 février lors de la semaine des AS au Havre. Une info auprès des entraîneurs de centre de formation est à prévoir.

Au cours de cette réunion on pourra consulter les entraîneurs de centre de formation sur leurs conditions de travail et les perspectives de création d'un poste de directeur de centre, les solliciter quant à leurs adhésions, lancer l'élection du meilleur Coach de centre de formation, ...

Cette intervention doit être cadrée rapidement avec la DTBN.

2- Financement de la lettre d'information :

Pour améliorer l'impression de la lettre d'information, des financements doivent être trouvés. M.Pouillot va solliciter les partenaires Astria et Sportech. D'autres partenaires devront être trouvés.

José Ruiz
Président SCB

Matthieu Pouillot
Secrétaire Général SCB